

De plus, les déplacements étant maintenant plus faciles en raison des nouvelles routes et des moyens de transport améliorés, les contacts entre régions rurales et centres urbains sont plus fréquents que par le passé et, grâce à la radio et à la télévision, les femmes de milieux ruraux sont, sauf dans les régions très isolées, beaucoup moins coupées du monde extérieur qu'autrefois.

**Éducation** L'école étant, depuis plusieurs décennies, obligatoire aux niveaux élémentaire et secondaire pour les enfants, garçons et filles, jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, selon les provinces, c'est donc au niveau des études supérieures que la participation de l'élément féminin de la population du Canada a augmenté le plus considérablement ces dernières années. En 1962-1963, les femmes représentaient 27.9 pour cent des nouveaux titulaires d'un baccalauréat; dix ans plus tard, cette proportion s'élevait à 39.8 pour cent. Au cours de la même décennie, la proportion des femmes chez les récipiendaires d'une maîtrise est passée de 18.1 pour cent à 26.8 pour cent, hausse qui s'est aussi manifestée au niveau du doctorat où le pourcentage des diplômées est passé de 8.1 pour cent à 11.2 pour cent.

Outre l'augmentation des récipiendaires féminins de grades et diplômes d'études supérieures, on remarque également un changement dans l'orientation professionnelle des femmes qui poursuivent des études post-secondaires. Bien que la plupart des étudiantes s'inscrivent dans des disciplines traditionnellement féminines (en 1970-1971, plus de 80 pour cent des grades, diplômes et certificats du deuxième cycle décernés à des femmes l'ont été en éducation, en sciences sociales ou humaines et matières connexes), le nombre de femmes qui se dirigent vers des professions considérées comme masculines tend à augmenter.

Ainsi, entre 1963 et 1973, le pourcentage de femmes chez les récipiendaires d'un premier grade professionnel en médecine, en droit et en pharmacie est passé de 7.8 pour cent à 18.3 pour cent, de 4.0 pour cent à 13.8 pour cent et de 25.5 pour cent à 49.2 pour cent respectivement. Il en va de même dans les domaines, notamment, de l'art dentaire (1.9 pour cent contre 7.2 pour cent), du génie (.2 pour cent contre 1.3 pour cent) et de la gestion et du commerce (3.9 pour cent contre 7.8 pour cent).

Un aspect relativement récent de l'enseignement au Canada, qui prend de plus en plus d'ampleur, est l'éducation permanente que l'on appelle parfois éducation des adultes ou recyclage. Il s'agit de cours post-secondaires du soir ou d'été ou de cours par correspondance portant sur une vaste gamme de sujets et offerts dans diverses institutions d'enseignement. Grâce à ce programme, les hommes et les femmes pour qui il est difficile de s'inscrire à des